

## FICHE D'INFORMATION SUR LA VACCINATION

# Vaccin conjugué antipneumococcique

## Ce que vous devez savoir

De nombreuses fiches d'information sur la vaccination sont disponibles en espagnol et dans d'autres langues. Consultez [www.immunize.org/vis](http://www.immunize.org/vis).  
Hojas de Información Sobre Vacunas están disponibles en Español y en muchos otros idiomas.  
Visite <http://www.immunize.org/vis>

**Votre médecin conseille que votre enfant ou vous-même receviez une injection du vaccin PCV13 aujourd'hui.**

### 1 Pourquoi se faire vacciner ?

Le vaccin conjugué antipneumococcique (appelé PCV13 ou Prevnar 13) est recommandé pour protéger les nourrissons et les bébés ainsi que certains enfants plus âgés et adultes présentant des pathologies particulières, contre les **maladies pneumococciques**.

Une maladie pneumococcique est une infection causée par des bactéries appelées *Streptococcus pneumoniae*. Ces bactéries peuvent se propager d'une personne à l'autre par contact rapproché.

Une maladie pneumococcique peut provoquer de graves problèmes de santé, comme une pneumonie, une infection du sang ou une méningite.

Une méningite est une infection de l'enveloppe qui entoure le cerveau. La méningite à pneumocoque est plutôt rare (moins d'un cas pour 100 000 personnes chaque année), mais elle entraîne d'autres problèmes de santé, notamment la surdité et des lésions cérébrales. Chez l'enfant, elle est mortelle dans environ 1 cas sur 10.

Les enfants de moins de deux ans sont exposés à un risque plus élevé de maladie grave que les enfants plus âgés.

Les personnes atteintes de certains troubles médicaux, les personnes de plus de 65 ans et les fumeurs sont également plus vulnérables.

Avant l'existence du vaccin, les infections à pneumocoque causaient chaque année aux États-Unis de nombreux problèmes chez les enfants de moins de 5 ans, notamment :

- plus de 700 cas de méningite,
- 13 000 infections du sang,
- environ 5 millions cas d'otites et
- près de 200 décès.

Environ 4 000 adultes meurent encore chaque année à cause des infections pneumococciques.

Les infections pneumococciques peuvent être difficiles à traiter, car certaines souches sont résistantes aux antibiotiques. La **prévention par le biais de la vaccination** est de ce fait encore plus importante.

### 2 Le vaccin PCV13

Il existe plus de 90 types de bactéries pneumococciques. Le vaccin PCV13 protège contre 13 d'entre elles. Ces 13 souches sont responsables des infections les plus graves chez l'enfant et de la moitié des infections chez l'adulte.

Le vaccin PCV13 est couramment administré aux enfants âgés de 2, 4, 6 et 12 à 15 mois. Les enfants dans cette tranche d'âge sont les plus vulnérables aux maladies graves causées par une infection pneumococcique.

Le vaccin PCV13 peut également être conseillé à des enfants plus âgés ou des adultes. Votre médecin peut vous renseigner.

Un deuxième type de vaccin antipneumococcique, appelé PPSV23, peut également être administré à certains enfants et adultes, notamment ceux âgés de plus de 65 ans. Il existe une fiche d'information sur la vaccination distincte pour ce vaccin.

### 3 Précautions

Toute personne ayant développé une réaction allergique grave à la suite de l'injection de ce vaccin, d'un précédent vaccin antipneumococcique appelé PCV7 (ou Prevnar), ou de tout vaccin contenant des anatoxines diphtériques (par exemple, DTaP) ne doit pas recevoir de PCV13.

Toute personne gravement allergique à un des composants du PCV13 ne doit pas recevoir le vaccin. Parlez à votre médecin de toute allergie grave dont pourrait souffrir la personne se faisant vacciner.



U.S. Department of  
Health and Human Services  
Centers for Disease  
Control and Prevention

Si la personne devant se faire vacciner est malade, votre médecin peut décider de modifier la date de l'injection.

Votre médecin pourra vous donner plus d'informations sur ces précautions.

## 4 Risques

Tous les médicaments, y compris les vaccins, présentent un risque d'effets secondaires. Ils sont généralement légers et disparaissent d'eux-mêmes, mais des réactions graves sont également possibles.

Les problèmes constatés liés au PCV13 varient selon les doses et l'âge, mais en général :

- Après l'injection, environ la moitié des enfants ont présenté des somnolences, une perte temporaire d'appétit, ou des rougeurs ou une sensibilité à l'endroit de l'injection.
- Une tuméfaction est apparue chez environ 1 enfant sur 3 à l'endroit où le vaccin a été injecté.
- Environ un enfant sur trois a présenté une légère fièvre et environ un enfant sur vingt a présenté une forte fièvre (supérieure à 39 °C).
- Jusqu'à environ huit enfants sur dix sont devenus agités ou irritables.

Les adultes qui ont reçu le vaccin ont signalé des rougeurs, des douleurs et une tuméfaction à l'endroit où le vaccin a été injecté. Une légère fièvre, de la fatigue, des maux de tête, des frissons ou des douleurs musculaires ont également été signalés.

Il est rare que des réactions allergiques graves soient causées par des vaccins.

## 5 Et si une réaction grave se produisait ?

### Quels sont les symptômes à surveiller ?

- Pensez à tout ce qui vous concerne, comme des signes de réaction allergique grave, une très forte fièvre ou un changement de comportement.

Les signes de réaction allergique grave sont notamment de l'urticaire, un gonflement du visage et de la gorge, des difficultés respiratoires, un rythme cardiaque élevé, des étourdissements et une sensation de faiblesse. Le cas échéant, ces réactions se manifestent quelques minutes à quelques heures après la vaccination.

DCH-0955F

AUTH: P.H.S., Act 42, Sect. 2126.

## Que faire ?

- Si vous pensez qu'il s'agit d'une réaction allergique grave ou d'une autre urgence qui ne peut attendre, emmenez la personne à l'hôpital le plus proche ou appelez les urgences (911). Sinon, appelez votre médecin.
- Par la suite, la réaction doit être signalée au « Vaccine Adverse Event Reporting System » (VAERS, système de signalement des cas d'effets indésirables des vaccins). Votre médecin peut transmettre ce rapport ou vous pouvez le faire vous-même sur le site Web de VAERS à l'adresse [www.vaers.hhs.gov](http://www.vaers.hhs.gov), ou en composant le 1-800-822-7967.

*Le VAERS ne sert qu'à signaler des réactions. Le VAERS ne fournit pas d'avis médical.*

## 6

### Le Programme national d'indemnisation pour les préjudices causés par les vaccins

Le Programme national d'indemnisation pour les préjudices causés par les vaccins (National Vaccine Injury Compensation Program, VICP) a été créé en 1986.

Les personnes pendant avoir subi un préjudice causé par un vaccin peuvent se renseigner sur le programme et sur le dépôt d'une réclamation en appelant le 1-800-338-2382 ou en consultant le site Web du VICP à l'adresse suivante : [www.hrsa.gov/vaccinecompensation](http://www.hrsa.gov/vaccinecompensation).

## 7

### Comment en savoir davantage ?

- Parlez avec votre médecin.
- Contactez le service de santé de votre ville ou de votre État. 1-888-767-4687
- Contactez les centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies (Centers for Disease Control and Prevention, CDC) :
  - Appelez le 1-800-232-4636 (1-800-CDC-INFO), ou
  - Consultez le site Web du CDC à l'adresse suivante : [www.cdc.gov/vaccines](http://www.cdc.gov/vaccines)

## Vaccine Information Statement (Interim) PCV13 Vaccine

2/27/2013 French

42 U.S.C. § 300aa-26

Translation provided by the Immunization Action Coalition



Pour que le ou les dispensateur(s) de soins médicaux de votre enfant puisse(nt) obtenir les renseignements précis sur son statut d'immunisation, ainsi qu'une évaluation des vaccinations et un calendrier recommandé pour les futures vaccinations, les informations seront envoyées au Bureau d'enregistrement des améliorations des soins médicaux du Michigan (*Michigan Care Improvement Registry*). Quiconque a le droit de demander que son dispensateur de soins médicaux ne fournisse pas les renseignements relatifs aux vaccinations au Bureau d'enregistrement.